

CM -01-02-2016

L'an deux mille quinze, le vendredi 26 février, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Monsieur Delrue, Maire, dans la salle des mariages de la mairie.

Etaient présents : M. Delrue ; M. Fourrier ; Mme Féret ; M. Lemaire ; Mme Castain ; M. Turbant ; Mme Reynaert ; M. Gardon ; Mme Lemaitre ; Mme Boché ; Mme Alexandre ; M. Fauquembergue ; Mme Castain arrivée à 19 h 20 ; M. Vandermolen arrivé à 19 h 25.

Absents excusés : Mme Desavoie donne pouvoir à Mme Féret ; M. Vandermolen donne pouvoir à M. Lemaire jusqu'à son arrivé;

Secrétaire de séance : Mr Lemaire, début de séance à 19 h 05.

1) Indemnité du comptable du trésor ;

- Mr le Maire présente le décompte de l'indemnité de Conseil 2015 pour un montant net de 374.91 €, après les retenus sociales. Les membres du Conseil acceptent cette indemnité 14 voix pour.

- Mr le Maire fait lecture de la délibération qui autorise à mandater l'indemnité de conseil pendant la durée du mandat du Maire avec Mme Assier ou en cas de changement de receveur principal.

2) Remplacement de la convention de spectacle de Noël 2015 ;

Amiens Métropole, par erreur, a établi la convention pour le spectacle de Noël 2015 à 7 € au lieu de 9€ par enfants. La convention sera résignée a ce montant de 9 €/enfants, les membres acceptent ce changement 14 voix pour.

3) Mesure de la pression des hydrants ;

Mr le Maire présente 3 devis pour la mesure des hydrants des bouches à incendie, compétence qui revient maintenant à la Commune.

- | | |
|--------------------------|------------------|
| - SPEE | 858.00 € TTC ; |
| - Full sécurité Incendie | 1 365.60 € TTC ; |
| - IPS | 1 070.85 € TTC. |

Le devis de la société SPEE est retenue, les membres votent 14 voix pour.

4) Approbation des tarifs de nettoyage par la société Gouze ;

La société Gouze devait nous fournir les nouveaux tarifs pour l'année, celle-ci ne nous est parvenu à ce jour, les tarifs seront étudiés lors du prochain Conseil.

5) Demande de formation de Mme Vivier ;

Mme Vivier sollicite la commune pour une formation de surveillant de baignade. Les membres du Conseil Municipal sursoient cette demande, les membres portent un intérêt certain à cette demande de formation. Pour autant il apparait nécessaire de se rapprocher de l'intéressée et de l'équipe ALSH pour de plus amples informations.

6) Chantiers à venir ;

Liste des travaux à envisager :

- Accessibilité des bâtiments communaux;
- Cantine ;
- Chemin d'Amiens, Chemin St Jean ;
- Ralentisseur rue du Petit-Camon ;
- Alternance de stationnement (afin de ralentir la circulation) La Ruelle ;
- Chemin piéton de la Place de la Mare au four jusque la Salle polyvalente ;
- Voirie Prairies des Auges ;
- Economie d'énergie sur l'éclairage public ;
- Clocher de l'église ;
- PLU ;
- Ecoles.

Mr le Maire sollicite les membres du Conseil pour établir la liste des priorités lors de la prochaine réunion.

7) Questions et informations diverses ;

Suite à différentes demandes de riverains, Mr le Maire souhaite prendre un arrêté afin d'interdire la traversée du village aux poids lourds qui causent de grosses nuisances sonores, suite à cet arrêté, il faut prévoir l'achat de panneau de signalisation pour :

- Interdiction Poids lourds ;
- La signalisation du chantier du lotissement ;
- Un panneau de nom de rue pour la Place de la Mare au Four ;
- Panneaux de situation (dos d'âne).

La détérioration du bâtiment d'une façade rue du Bout de Ville rend la circulation des piétons dangereuse. L'assistance sociale sera sollicitée afin d'évaluer la situation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45

Fin de séance à 21 h 25.